

**LA MURE. — Mon rêve. —** Un troupeau était composé de tous les animaux de l'endroit, principalement des moutons.

Ceux-ci broutaient, suivant leur bonhomme de chemin. Rien de bien saillant n'interrompait la monotonie. En somme, le pâturage était bon, l'air pur et l'eau fraîche et limpide.

Un beau jour, vint se joindre au troupeau un pauvre animal ; il était venu là attiré par les gras pâturages et le besoin de refaire sa toison.

En venant parmi ses semblables, Messire mouton se fit paternel, complaisant et bon. Du reste il aurait été mal venu de se comporter autrement, car il était maigre et sa peau atteinte de la pelade. Les premières années, très débile, il arrachait de ci de là quelques brins d'herbe de long des talus, se risquant parfois au bord d'un champ. Son air bon garçon, sans malice extérieure, attira l'attention. Un jour, il découvrit un coin inconnu du troupeau, où il y avait de l'herbe tendre et grasse. Il se garda bien d'y toucher.

— Venez, mes amis, j'ai trouvé quelque chose de bon et de savoureux ; mes principes religieux et républicains m'interdisent d'en profiter seul.

Ce trait de bonté masquant son hypocrisie, alla droit au cœur des gens du troupeau, et fit de la pauvre bête sortant des caves, un

animal poulaire ; d'aucuns lui dirent : « Mais mange donc en plein champ avec nous, si on t'attaque nous te défendrons. »

« Ah ! mes bons amis, que vous êtes aimables, comme je suis heureux d'être venu parmi vous. »

Dix années s'étaient écoulées ; une toison garnie et ferme avait couvert la peau galeuse d'antan. A plusieurs reprises, quelques bêtes intelligentes avaient remarqué que la dite toison changeait de couleur suivant que la laine avait été prise sur le dos de celui-ci ou sur le dos de celui-là. Parfois quelques sentiments de révolte se dessinaient ; plusieurs brebis ayant été culbutées au bord de la route jetées de côté par le toujours affamé mouton, s'élançant goulé à la conquête d'un chou ou d'une salade « le tout planté par les autres. »

Une brebis vint un jour se plaindre de ce que Messire mouton l'avait mordue. Prenons garde, dit-elle, ce mouton-là a des dents de loup.

Demasqué, sa fureur ne connut plus de bornes ; d'un coup de sa patte, le mouton doublé d'un tempérament d'ours, se conduisit comme un humain autocrate.

Vingt-cinq ans se sont écoulés. C'est absolument hilarant et triste en même temps, de voir ce qu'est devenu le pauvre animal qui se contentait au début, d'une poignée d'orties ou d'un maigre chardon.

Son étable grandiose, faite des maisons qu'il a défaits, s'étale au bord de la route, à l'entrée de la ville.

Rentrant des champs, les membres du troupeau amaigris, regardent la larme à l'œil le beau portail ayant si peu d'analogie avec la porte en bois de leur étable. L'ancien mouton devenu berger a réduit chez lui le meilleur du pâturage. Mais voici la fin des fins, gare à la fureur du troupeau : coups de cornes, coups de pieds, coups de queues, coups de langues ou de dents, ruades, l'on trouvera tout cela au fond de l'urne.

Et puisse mon beau rêve être la réalité.  
XAM.

7 avril 1912

## Droit du Peuple

Quotidien du parti socialiste — Section Française de l'Internationale Ouvrière

**LA MURE. — Les saltimbanques. —** Nous possédons à La Mure une troupe de passage dont le bal prend fin au mois de mai. Sa renommée n'est plus à faire. Elle est composée d'un directeur et de vingt figurants. Cette troupe a donné, le 6 avril, au soir, une représentation de gala. Les témoins oculaires étaient représentés par les tapisseries, les bancs, les chaises et quelques gardes-chiourmes.

Le directeur de la smala, ancien lutteur rabougri, séminariste dégommé, avait passé un écritore apocalyptique au doyen d'âge. Ce dernier s'acquitta en première de son rôle. Le tour du Coilet fut réussi à merveille, tellement que les autres dix-neuf figurants en rotaient des ronds de chapeaux et ouvraient des becs comme des oies. Le débiteur de boniments lui-même n'en revenait pas. Ancien rinceur de gosiers, il se croyait devenu jurisconsult. Il chercha longtemps sans pouvoir le trouver, un verni pour les cerveaux atrophiés. Un miracle s'opéra en lui. Il parla un idiome parfumé du plus beau style d'élégance.

Nous conseillons au dévoué directeur de mettre son esprit en bouteilles, de manière à ce que tous ses acolytes puissent lire quotidiennement un discours écrit par lui.

Quand il aura opéré ce deuxième miracle, la Salette, Lourdes, Paray-le-Monial et tout le tremblement seront enfoncés.

Hans.

12 avril 1912

**LA MURE. — Relâche. —** La troupe de saltimbanques, en ce moment de passage à La Mure n'a pas obtenu de sa réclame tapageuse le succès qu'elle attendait. Elle comptait prolonger son séjour et donner de nouvelles représentations mais elle ne fait plus recette et voici venir la clôture définitive et sans remise.

Son barnum dans une harengue véhémante a bien manifesté l'intention de revenir à la saison nouvelle, c'est-à-dire au mois de mai, mais personne n'en est convaincu malgré l'annonce qu'il a faite. Si ces artistes comptent sur lui, comme il compte sur eux ce n'est plus le succès mais un grand four complet. Les acrobates qu'il présente depuis des années et des années, sont comme lui vieilliss et usés.

Le public de la localité, de même que celui de la région, ne s'intéresse plus à ces vieux exercices trop connus, il en est las, il en a assez.

Rien que la troupe nous promette de nouveaux tours, ses parades n'ont plus d'attractions et sa vogue est passée.

Le directeur fourbu peut s'épuiser en boniments on ne l'écoute plus. Qu'il ferme et décampe, car il en sera pour ses frais d'exhibition.

Un spectateur.

15 avril 1912

**LA MURE. — Une araignée têtue.** — Par une toute petite indiscretion, on a pu savoir à La Mure que, à la lecture d'un précédent article, relaté dans le « Droit du Peuple », sous la rubrique « La Lanterne de Pataud », le bien-aimé sire Chion-Ducollet avait sauté jusqu'à son plafond, mais qu'il n'avait pas réussi à tuer la tenace araignée qui s'y cramponne obstinément.

Ce grand administrateur des deniers communaux et grand constructeur d'énormes bâtiments ruineux qui, comme l'hôpital-hospice, ne servent à rien, se trouve hanté, depuis lors, par la cruelle perspective d'être précipité de son trône municipal.

Non content de ce coup de botte au... en quelque part, quoi ! qui se prépare, il a été rendu plus furieux encore de lire dans le journal des travailleurs les trucs y divulgués de la Société d'Éclairage de La Mure, de très galetteuse mémoire.

Et alors, pour qui le connaît bien, il n'y a pas eu de jérémiades, d'imprécations aimables et recherchées qui, spontanément, n'aient jailli de ce cerveau impérial à l'encontre de ceux qui se permettent de regarder dans le tréfond des trucs de la très « chère » société électrique, « compères et compagnons ».

À la venue d'un satellite, le très compétent conseiller municipal, D. Laval, tout en peurs accouru, Chion « le bien-aimé » n'a pas craint de lui témoigner sévèrement son impérial mécontentement : celui d'avoir appris, par le « D. du P. », que ses humbles sujets d'antan devenaient révolutionnaires en manifestant leurs velléités de ne plus être ses poires.

« Eh bien, s'est-il écrit, cela ne sera pas ou j'en perdrai mes qualités d'hommes ».

Absolument ahuri et déconcerté, le sous-ordre Laval, en baissant la tête, pensait : « Sera-ce possible ? »

Après tout, pourquoi pas ? Est-ce que M. le maire dont le petit nom est Alfred, ne peut pas, comme tous ceux qui sont agrémentés de ce petit nom, s'illusionner, en ses moments de pensées vagabondes, qu'il peut être aussi un Alfred pour les dames ?

Il faut vraiment être taxé de n'être point la cause si les grenouilles n'ont point de queue pour se montrer ahuri d'une illusion si courante et si naturelle.

Mais passons bien vite ce drôlatique tableau pour bien témoigner que nous n'avons point de pensées malveillantes à l'égard du phénomenal maire provisoire, vieux célibataire à blancheur virginale — comme Sainte Cécile, quoi ! — dont les malencontreuses fluctuations des temps nous ont gratifiés.

Croyez-vous que, à cette campagne de mise au pilori des requins à courants électriques, M. Reynier-Marteanu, surnommé la vieille barbe, autre conseiller municipal très apprécié, et président à ses moments perdus, d'un comité électro-fumiste-radical, soit resté inactif ? Pas d'utout. Aidé de son personnel d'élite il a parcouru les rues, pleuré dans le gilet de ses bons amis galetteux, crié de sa plus belle voix argentine et éloquente :

« Notre monsieur le maire, dont on ne veut plus, est un homme débrouillardement épataint en l'art de faire prendre des vessies pour des lanternes ; il a de « bonnes qualités d'homme », sait bien tenir la trique et s'en sert encore mieux contre les ouvriers qui ne veulent pas croire à son génie, et autres intrus qui ne sont point de son bord. Aux séances du conseil municipal, il parle comme un livre, ce pendant que nous autres « conseillers » sommes autorisés à raisonner comme la couverture.

« Il s'est fait faire une statue très ressemblante qu'il loge dans son salon et qu'il donnera aux Murois après sa mort. De plus, il s'est fait plaquer avant son décès, en lettres d'or, à la mairie et à l'hôpital-hospice, tout comme un grand homme des temps de la féodalité don-quistottienne.

« Mais, de sa baguette magique, il est universel pour faire jaillir de la bourse des Murois de gros dividendes au profit des membres de la société électrique, dont je fais partie et sa nièce Adrienne aussi ».

Et cette vieille barbe de Reynier-Marteanu terminait sa suggestive péroraison en disant : « Votez tous pour notre M. le maire, ventre saint-gris, c'est notre rédempteur ! »

Mais, amis lecteurs, pas plus qu'on ne parle de corde dans la maison d'un pendu, ne vous avisez pas de causer à « l'intelligent » M. Laval de sa brochure bleue, cause de tous les trucs dévoilés, vous lui provoqueriez la neurasthénie et peut-être plus : les cruelles coliques du « lâché-tout-malgré-soi ».

D'aucuns prétendent qu'il a déjà eu à souffrir d'une semblable émotion après avoir connu le résultat d'une des précédentes élections. N'insistons plus.

M. Reynier-Marteanu n'a pas été complet, il aurait dû mentionner qu'il détenait aussi des mains de l'Empereur le privilège de vendre seul de tous les marchands en rouenneries de La Mure, les fournitures de costumes de rigueur pour les pensions de jeunes filles.

Étonnez-vous si, avant le coup de balai du 5 mai prochain il pousse des cris d'orfraie en montrant aux gens une figure gracieuse comme une porte de prison.

Jean de la Mine.

14 avril 1912

**LA MURE. — Réponse à M. Chion-Ducollet sur les Chimères du Collectivisme.** — M. le Maire de la Mure ergote en parlant du collectivisme.

Celui-ci s'appuie sur l'évolution économique, dont il est une phase nouvelle, l'aboutissant inévitable et prochain.

Les hommes de plumes de la bourgeoisie, tel Chion-Ducollet, disent que le collectivisme est une « utopie » destinée à supprimer la propriété.

C'est archi-faux.

Les collectivistes ne veulent pas supprimer la propriété, au contraire, ils veulent la répartir, afin que chacun puisse travailler pour son propre compte.

Le collectivisme ne relève pas de l'« utopie ». Il est l'aboutissant inéluctable des forces économiques, sous l'influence desquelles notre société se transforme tous les jours, qu'on le veuille ou non.

L'histoire nous apprend que ce ne sont pas les sentiment qui développent les choses ; mais les choses qui développent nos sentiments.

Nous disons, ce qui est exact, que les conditions dans lesquelles s'opèrent de plus en plus la production moderne, agricole ou industrielle, entraînent un nouveau mode d'appropriation collectif.

Le travail, quel qu'il soit, est la loi naturelle, mais il ne faut pas que ce travail profite aux parasites. Et quoi qu'en dise M. Chion-Ducollet, l'on trouve beaucoup plus de ces animaux là dans la classe bourgeoise que chez nous. Tous les actionnaires des grandes Compagnies ne produisent aucun travail mus-

culaire ou intellectuel et cependant ils vivent très bien.

Sûrement qu'un bouleversement immédiat n'apporterait pas grand chose. Attendu que seul, le fruit mûr est mangeable.

C'est à hâter la maturation de ce fruit merveilleux, qui a nom de collectivisme, que les socialistes d'aujourd'hui déploient toute leur ardeur.

M. le Maire nous dit encore : Si séduisantes que soient les théories collectivistes, il faut en faire son deuil, elles sont irréalisables.

Nous répondrons au plumitif bourgeois que la collectivité n'est pas née d'aujourd'hui et que ses effets s'exercent d'ores et déjà.

En effet, la collectivité a pris de fortes racines dans le clan bourgeois, un grand nombre d'actionnaires mettent leur argent en commune, pour exploiter de même et le plus possible la classe travaillouse.

N'y a-t-il pas des associations commerciales et industrielles qui se partagent de gros dividendes et qui donnent à leurs employés des salaires de famine.

Permettez un instant que l'on supprime les actionnaires de ces compagnies qui sont liés collectivement. Croyez-vous que les Chemins de fer, les Mines, les Banques, les Magasins, cesseraient de fonctionner, non, car ces gens-là n'apportent aucun travail, ils ne pensent qu'à une seule chose c'est de détacher leurs coupons et passer aux guichets. M. Chion-Ducollet pourrait-il encore nous dire ce qu'est le P.-L.-M. le Creusot, les Mines. Demandez à un des actionnaires du P. L. M. qu'elle est la gare lui appartenant, à Celui du Creusot : ce marteau pilon est-il à vous ? ; à celui de la Mine : cette galerie est-elle votre propriété. Ils vous répondront que tout cela appartient collectivement à la Cie.

Donc la collectivité existe déjà dans le clan bourgeois, et c'est ces gens-là qui nous disent que la collectivité est une utopie.

Si nous aimons nos semblables, si nous voulons plus de bien-être, semons et propageons les idées collectivistes. En le faisant le pauvre trouvera chaque jour son pain plus blanc et le riche désœuvré apprendra que le bon pain est acquis en travaillant.

20 avril 1912

**LA MURE. — Une feuille électro-fumiste-chionardiste. —** L'Empereur vient de faire paraître une feuille de chou que, gratuitement, il adressera jusqu'au 5 mai prochain à tous les électeurs, et comme il y a pénurie de papier, tous ont décidé de l'employer pour le service des lieux clos.

Joseph Besson en sera que plus heureux de voir son commerce fructifier et l'ineffable gouver-

neur de La Mure, pour une fois, aura fait oeuvre utile pour ses sujets. Dont acte.

Monsieur Chion, comme chacun sait, est affligé d'une maladie incurable : celle des grandeurs et de la blufferie à outrance, laissons sa bonté de côté.

Depuis son avènement malencontreux sur le trône municipal, il a éprouvé, déjà bien des fois, le besoin impérieux de se biographier en s'agrémentant d'éloges les plus pompeux et en s'intitulant auteur de faits à désopiler la rate d'un mort. Le Tout-La Mure connaît l'histoire de ce grand homme et étouffe à l'odeur de son encens.

Mais, cette année, devenu plus modeste, l'illustre Chion a chargé le sire Ducollet de remémorer à ses sujets l'histoire devenue par trop puante de ses mérites. Il a bien dû s'acquitter de sa tâche, à en voir la trogne réjouie que faisait Alfred (rien pour les dames) en lisant la désopilante feuille de chou en question. Et tout le monde a pu se rendre compte combien Ducollet vénérât Chion, à en croire les grandes qualités qu'il a reproduites dans le papier à usage particulier dont nous avons été submergés dimanche dernier.

Rien n'a été omis :

Son grade de Seigneur tout honneur ! ouvre la gamme ; vient ensuite la longue kyrielle des titres de l'Empereur : maire provisoire, conseiller général sans influence, maître en félonie politique, ancien parlementaire quinzemilliste, décoré trompe-l'œil, vieux notaire enrichi, etc., etc... on ne finit plus.

Mais le plus typique de cette histoire, c'est d'entendre Ducollet raconter, en style trémolo, que le grand Chion, orphelin de naissance, a vu le jour dans la glorieuse cité de Sinard, où il a fait ses premières études derrière le collège ; que, à défaut de richesse, la nature l'ayant gratifié d'une double cervelle, il avait pu s'introduire dans l'Administration des Contributions indirectes, qui, à première vue, l'embaucha sur le champ en lui donnant un emploi de petit rat de cave pour commencer ; qu'enfin ses aptitudes spéciales, doublées de ses idées de grandeur, le poussèrent à la Faculté de Droit, où il fit de brillantes études, et où il décrocha, avec force félicitations à la clef et le diable et son train, le grand diplôme de capacité en droit, aujourd'hui en vogue chez tous les clercs d'huissier. Cette dernière particularité a été omise, Chion ne nous en voudra pas de l'avoir divulguée.

Les chefs de la régie, surpris d'avoir un employé si savant, de structure si longue, et à tête si large, résolurent de l'inviter à se créer une situation plus avantageuse où il pourrait plus utilement tirer partie de ses profondes connaissances en procès.

C'est alors que l'illustre Chion, nous dit sire Ducollet, passa l'examen devant une Commission technique de l'Enregistrement, composée de forts cailloux.

Ses épreuves stupéfièrent le jury, qui le classa, dès lors, dans la catégorie des chicaneurs éminent et lui promit de le faire nommer incessamment avocat du tribunal de Comboursière.

C'est en cette occasion, mentionne le « Petit Murois », qu'Alfred fut l'objet d'une attention toute particulière de la part du président, qui, en montrant du doigt à la Commission ce phénoménal candidat de 30 ans, leur dit : Chion en sait trop long pour rester à Grenoble, donnons-lui une médaille en chocolat et qu'il aille se faire pendre ailleurs. Voilà pourquoi il est devenu « lauréat » ! Passons.

C'est à la suite de ces événements glorieux que Chion-Ducollet Alfred débarqua un beau matin à La Mure, pauvre comme Job, mais avec le cœur empli du désir d'y devenir riche, en politiciant et en chicanant. Cela lui a réussi. Il boulotte aujourd'hui ses rentes dans une villa-château-fort à la Louis XI, qu'il a reliée, pour plus de sûreté, d'un fil téléphonique avec la caserne de gendarmerie. De quel droit s'est-il autorisé ce privilège délictueux ? Mais, répondez-vous, on peut bien se payer tous agréments licites ou illicites quand on a la maladie de se biographier, de se renoncer son éloge funèbre : le culot de se faire statuer et plaquer avant sa mort ; de relater dans la feuille de chou que ceux qui ont la prétention de remplacer les conseillers de haute lumière, comme Laval, Joubert et Reynier Marteau, sont des envieux, des méchants, des ignorants et des fraudeurs.

Je conviens avec vous que, d'une telle mentalité, on peut s'attendre à tout.

Quand on voit, d'autre part, ce phénomène Chion affirmer effrontément que s'il est détroné — cela est certain — le nouveau Conseil en sera réduit, comme à Elbeuf, à se suicider, vous conviendrez sans peine que si on est réduit à quelque chose en lisant cela sur le « Petit Murois », c'est de tirer le rideau en disant : Allez vous faire soigner !

Jean de la Mine.

22 avril 1912

**LA MURE. — Boum, boum ! en avant la grosse caisse.** — Tout le monde, en certaines périodes de l'année a pu voir sur la place du marché des cochons, des maîtres charlatans débitant à bouche que veux-tu les traditionnels boniments pour vendre avec plus de succès des mixtures abominablement truquées. Et, chose typique, il y a toujours des badauds qui se laissent piper.

Tout le monde aussi a entendu parler à maintes reprises de Barnum, de Guguss, ou du beau Marius de Marseille. Eh ! bien ! intellectuels murois, vous avez déjà dû bien des fois vous dire, en cours de cette campagne électorale : toutes ces personnalités légendaires sont enfoncées et ne deviennent que de minuscules crottes de rat à côté de notre illustre maire.

Par des brochures bleues imprimées et distribués à grand renfort de charrette avec l'argent des contribuables, Chion le grand, sans plus de façon qu'un colliqueux en mal d'évacuation, se bombarde l'alter-égo de l'ancien président de la République helvétique M. Dros, ensuite de MM. Millerand, Jules Ferry et Chateaubriand. Rien que ça.

Nous ne doutons plus que dans une prochaine brochure, il se fasse passer pour Napoléon I<sup>er</sup>.

En lisant et relisant tant de fois de semblables énormités, les Murois ne doutent plus qu'Alfred court en quatrième vitesse sur la route qui a conduit Don-Quichotte à l'immortalité. Le tout la Mure est obligé de reconnaître que Reynier-Marteau, qui au fond est un brave homme, a eu raison de crier partout, avec les Pinettes, que le maire de La Mure était un homme universel. — Je te crois Eloi !

Passons aux faits :

Nous avons un budget municipal s'élevant à la minuscule somme de 135.885 francs de recettes se soldant chaque année par un boni de quelques zéros, auxquels le savant Chion ajoute des queues pour démontrer, sa supériorité en l'art de faire les opérations algébriques de prestidigitation.

Le célèbre Houdin, en ses tours de passe-passe, n'est qu'un vulgaire pet de lapin à côté de Chion le physicien, Et d'un.

La commune contracte des emprunts tout le temps, celui de l'année dernière est venu grossir de 61 mille francs les fameux bonis truqués de zéros à queues. Et Chion nous affirme que jamais les finances de la ville n'avaient été si prospères en dettes, oui !

Et de deux.

Les impôts déjà accablants augmentent chaque année et le nombre des gardes chiourmes aussi. Tous les murois et spécialement les commerçants sont plumés jusqu'au sang et le maire leur défend de se plaindre, sous peine d'être taxés d'orateurs d'estaminets, dès l'instant que le budget se chiffre annuellement par des bonis ? Tu parles !

Et de trois.

La ville a été gratifiée d'un hôpital hospice aussi grand qu'une cathédrale, construit depuis plusieurs années avec les subventions particulières données à cet effet.

Chion le lauréat ? prétend que c'est le plus beau cadeau qu'il ait fait de sa vie. Mais comme cet illustre homme s'est enrichi en gardant la farine pour donner le son aux autres, il convient de lui faire remarquer que son prétendu cadeau a grevé à vie le budget de l'hospice pour une somme bien supérieure aux recettes. Tout cela pour hospitaliser quatre ou cinq vieux, pour payer le nombreux personnel inutile, qui se fait du lard, pour créer des rentes à la parasitique société d'éclairage qui a placé je ne sais combien de douzaines de lampes pour éclairer les chambres vides. Mais gardez-vous bien électeurs murois de dire que l'œuvre de Chion n'est qu'une exploitation éhontée, vous vous verriez tout de suite traités dans le « petit dépotoir murois » de sujet ingrat, d'ignorance crasse, d'homme payé pour jeter de la poudre aux yeux et autres aménités tirées du vocabulaire de l'ineffable Chion le Grand.

Pensez-vous que, après une si belle œuvre, Alfred aura volé l'hygiénique coup de botte que les électeurs lui réservent le 5 mai prochain ? Non, n'est-ce pas ?

Jean de La Mure.

27 avril 1912

**LA MURE. — Un patriote.** — Ch. D. oublie de nous dire, dans les biographies qu'il nous a servies si souvent, comment il a défendu la France en 1870.

A ce moment, il était âgé de 22 ans, que faisait-il ? Pourquoi garde-t-il le silence sur cette période de sa vie ?

De méchantes langues prétendent bien qu'il se cachait dans les souterrains d'un couvent à Lyon.

Mais nous n'en croyons rien.

Nous espérons que M. Ch. D. satisfera notre curiosité naturelle.

1 mai 1912

**LA MURE. — Pour l'union des Murois.** — L'application de la R. P. à La Mure va avoir d'excellents résultats au point de vue socialiste. Notre parti, tout jeune encore ici, en rentrant en minorité au Conseil municipal pourra contrôler les affaires municipales ; il signalera d'utiles améliorations, et empêchera les abus d'autorité de se produire. Il acquerra l'instruction et l'expérience nécessaires pour diriger une ville aussi importante que la nôtre. Il pourra montrer aux travailleurs que notre parti est, en toute occasion, leur défenseur naturel. C'est pour cela que tous les socialistes apporteront leurs voix à la liste entière, sans barrer un seul nom, car si nous nous permettions cela, nos adversaires auraient le droit d'en faire autant à notre égard. **Un cercle vicieux.** — Ch. D., prétend que notre liste de R. P. « n'est composée que d'éléments nullement préparés aux affaires publiques ». (Petit Murois, n° 3). Or, à qui la faute, M. Ch.-D., si personne n'acquiert l'expérience suffisante ? Aux gens de votre espèce qui n'acceptent que des nullités dans leurs listes, et qui refusent la R. P. qui, seule, permettrait aux représentants de tous les partis de se préparer à cette fonction.

2 mai 1912

RESULTATS

**LA MURE. —** La liste Chion-Ducollet est battue tout entière. Les vingt-un élus appartiennent à diverses nuances qui se sont groupées pour faire échec à l'administration jugée trop personnelle de M. Chion-Ducollet. M. Louis Second, vice-président de la Société d'Elevage, et M. le docteur Béthoux, passent avec près de cent voix de majorité. Une ovation enthousiaste a été faite à M. Second, qui était le chef de l'opposition.

**LA MURE. —** Voici les résultats complets des élections de dimanche : Electeurs inscrits, 1.033 ; votants, 889 ; bulletins blancs ou nuls, 5 ; majorité absolue, 443. MM. Second Louis, 534 voix ; Reynier Henri, 497 ; Arnaud Eugène, 462 ; Barret Eugène, 465 ; Béthoux Jules, 521 ; Clavel Lucien, 485 ; Darrier Victorin, 457 ; Dellorenzy Henri, 493 ; Dourouze Henri, 452 ; Freychet Henri, 481 ; Froment Augustin, 489 ; Germain Bonne, 483 ; Longui Germain, 484 ; Maussier Alfred, 463 ; Nicollet Auguste, 476 ; Pellat Joseph, 492 ; Reynier Eugène, 461 ; Roussin Henri, 488 ; Tagnard André, 481 ; Truffet Eugène, 491 ; Truffet Paul, 478. MM. Chion-Ducollet, 390 voix ; Longui André, 398 ; Roux Jules, 403 ; Gondrand Louis, 371 ; Joubert César, 380 ; Armand Paul, 413 ; Rival Lucien, 389 ; Rey Louis, 395 ; Escoffier Justin, 393 ; Reynier Eugène, 394 ; Heustache, 380 ; Laval, 390 ; Reynand, 399 ; Marcon, 368 ; Debon, 386 ; Galvin, 400 ; Robequain, 384 ; Marron, 392 ; Reynier Léon, 382 ; Ruelle, 383 ; Humbert, 410.

**LA MURE. —** La chute de l'Empire. Proclamation de la République. — Le 5 mai 1912 est pour l'empire murois ce qu'a été le 5 mai 1789 pour la royauté française. L'effondrement de Ch. D. est maintenant un fait accompli. La liste de la R. P. a été élue en entier au premier tour. Sept socialistes, choisis par le Parti, siègeront dorénavant à l'Hôtel de Ville, à côté de 7 radicaux et de 7 libéraux. Ce sont les camarades Arnaud, Basset, Darier, Dourouze, Freychet Henri, Moussier et Reynier Eugène. Quel magistral soufflet sur la face de cet homme qui ne se maintenait au pouvoir que par la terreur, par la menace et par un service de mouchardage admirablement organisé ! Quel soufflet surtout sur la face de ses lâche-bottes qui, profitant de toutes les faveurs, n'avaient pour nous que du dédain et qui montraient à tous moments une joie insolente ! Aussi cette élection est-elle pour nous un grand réconfort. Beaucoup de consciences ont été soulagées. Et ce qui nous a fait le plus de plaisir, c'est de voir le calme dans lequel la victoire a été accueillie par la population. Alors qu'à chacune de leurs victoires, les Chionnards hurlaient dans les rues, manifestaient une joie bruyante, insultante pour les vaincus, — les vainqueurs d'aujourd'hui ont compris qu'il ne fallait pas plétiner leurs adversaires écrasés. Ce sont là des moeurs nouvelles que nous sommes heureux de voir s'établir ici, et qui sont un fruit de la R. P. Désormais, le parti chionnard est mort à jamais, car il était basé non sur des principes, mais sur un homme. Il restera à nos amis à jouer au Conseil municipal le rôle qui leur revient. Tout nous dit que les discussions y seront toujours courtoises et pleines d'intérêt, et que ce Conseil établira à la Mure un régime de tolérance et de liberté inconnu depuis longtemps. L'Empereur est tombé. Vive la République muroise !

7 mai 1912

**LA MURE. — Lettre familière à Chion-Du-collet. —** Sale histoire, hein, cette affaire de la musique ?

Tu ne l'attendais pas à une aussi belle sortie, as-tu vu et compris maintenant, que ta simple présence indispose les honnêtes gens ?

Tu n'en avais donc pas assez d'avoir détruit notre jeune et brillante société de gymnastique, qui n'était pas ton œuvre c'est sûr. Il fallait que tu tombes en la divisant, cela par des procédés mesquins, notre sympathique harmonie muroise. Il ne germe de ces idées saugrenues que dans ton cerveau. Ton vassal, le vice-président, a tourné casaque. Il n'est pas très éloigné le temps où il t'appelait ; oui toi Alfred : « Vieille brebis galeuse ».

Ta personne haineuse s'est ruée comme une bête féroce sur cette proie que tu voulais faire tienne, pour assouvir tes vengeances.

Une douzaine d'idiots, ont marché comme un seul homme, au son de ton clairon.

Te rappelles-tu : Quand le clairon sonnera...

Il n'y avait pas besoin d'être sorcier, pour prévoir ce qui t'es arrivé !

Alfred ! mets-toi bien cela dans la tête, réfléchis au songe d'Athalie, crois-moi, tu es aux yeux des Murois, ce qu'une crotte de chien est sur une route.

La gaffe que tu viens encore de faire, prouve que tu veux sortir tes griffes, tu vas te les faire rogner mon vieux.

Et puis, il y a les lendemains ; ces lendemains apprendrons que les Murois, ont assez souffert de tes méchancetés et de tes injustices, ils te l'ont déjà montré aux élections municipales.

Crois-moi, Alfred, ne fais pas de manière : fous le camp ! que l'on ne te revoie nulle part. Si tu insistes, l'année prochaine aux élections du conseil général, tout le canton de la Mure te clouera au pilori, te chassera à coup de botte quelque part, comme l'on chasse le vilain hibou, on te fuira comme l'on fuit le chant de la chouette oiseau de mauvais augure.

H. D.

1 juin 1912

**LA MURE. — Un Charlatan. — En avant la musique. —** Après avoir reçu le 5 mai, le formidable coup de pied qu'il méritait, maître Chion veut encore faire parler de lui. Qu'à cela ne tienne, nous allons lui servir le deuxième plat.

Appelons-le Alfred, car vous avouerez que le mot Chion vous donne envie de...

Alfred se croit-il toujours maire pour disposer à son gré des employés communaux ? Il commande le concierge de la musique, qui est, avant d'être à sa disposition, à celle de la municipalité. Ce dernier, un domestique de l'ancien Empereur, mériterait qu'on le remercie.

Alfred n'en n'est pas à une bêtise près. Il y a quelques années, les musiciens coulaient réélire leur président. Le nom de M. Second, maire actuel, avait été prononcé par plusieurs d'entr'eux. Aussitôt, Alfred se leva de son séant et, comme un ruminant en fureur, s'écria : « Si vous nommez une personne hostile à la municipalité, cette dernière vous en lèvera la subvention communale et ne payera plus votre chef de musique. » (Témoins, tous les musiciens).

Quelle audace ! Quelle mauvaise foi !

Cela est trop fort. Nous souhaitons que la nouvelle municipalité sache faire son devoir.

Les Murois ne veulent plus que tu sois mêlé, de près ou de loin, directement ou indirectement, à une œuvre ou institution muroise. Ils ne veulent nullement ta résurrection.

Si tu veux un poste d'honneur, fais-toi nommer garde-chiourme à Sinard.

Mais, nous t'en supplions, fiches-nous la paix !

Nous avons proclamé la République et nous ne te demandons qu'une chose : fais comme Gamelle, pars en exil !

Un fleuve ne remonte pas à sa source. Les Murois en sont de même. Ils ont assez souffert d'un régime despotique. Ils ont acquis la liberté ; ils ne toléreront pas qu'on la leur supprime !

26 juin 1912